

COTECH de l'étude de préfiguration du projet HPR

15 juin 2023, 13h30 en visioconférence

Compte rendu rédigé par Bertrand SAUGUES

Liste des participants :

Sandrine PIGNARD	Canal de Carpentras	sandrine.pignard@canaldecarpentras.com
Mélanie RICHARD	Canal de Carpentras	melanie.richard@canaldecarpentras.com
Benoît LAVAL	SI Drôme	Laval.benoit@siid.fr
Julien LECOLLINET	SCP	Julien.lecollinet@canal-de-provence.com
Julie CHAMBOST	Département de Vaucluse	julie.chambost@vaucluse.fr
Barbara HOWES	SCP	barbara.howes@canal-de-provence.com
Guénaëlle CORBIN	CNR	g.corbin@cnr.tm.fr
Stéphane ROURE	DDT 26	stephane.roure@drome.gouv.fr
Jonathan KESSLER	DDT 26	jonathan.kessler@drome.gouv.fr
Jérôme HORS DRAAF	DRAAF PACA	jerome.hors@agriculture.gouv.fr
Léa GRALL	Agence de l'eau RMC	lea.grall@eaurmc.fr
Olivier CROZE	DDT 84	olivier.croze@vaucluse.gouv.fr
Mathilde KROPIN	DRAAF PACA	mathilde.kropin@agriculture.gouv.fr
Manon DUBLET	Chambre d'Agriculture 84	manon.dublet@vaucluse.chambagri.fr
Francois DUBOCS	Chambre d'Agriculture 26	francois.dubocs@drome.chambagri.fr
Eric ROSAZ	Région SUD	erosaz@maregionsud.fr
Yolène PELORCE	Région AURA	yolene.pelorce@auvergnerhonealpes.fr
Marlise TOURNOUX	Région SUD	mtournoux@maregionsud.fr
David FERRY	CNR	d.ferry@cnr.tm.fr
Fanelie MEYER	SCP	Fanelie.meyer@canal-de-provence.com
Bertrand SAUGUES	Canal Carpentras / SID	bsaugues-hpr@canaldecarpentras.com

Excusés

Sophie LASAUSSE	SID	lasausse.sophie@siid.fr
Lionel MARTIN	Département de Vaucluse	lionel.martin@vaucluse.fr
Sandrine BARRAY	Département de la Drôme	sbarray@ladrome.fr

Bertrand SAUGUES, nouveau chargé de mission du projet HPR pour le SI Drômois et l'ASA du canal de Carpentras se présente et remercie les participants.

Un tour de table est organisé.

Bertrand SAUGUES précise qu'il s'agit d'un COTECH consacré au suivi de l'étude de préfiguration menée par la SCP. Ce COTECH est un peu précoce eu égard à l'état d'avancement de l'étude mais les maîtres d'ouvrage de l'étude ont souhaité sa tenue en amont du COPIL du projet HPR organisé le 30 juin par les préfectures de Drôme et de Vaucluse.

Julien LECOLLINET, pilote de l'étude à la Société du Canal de Provence présente l'étude. Le support de présentation est joint en annexe.

Partie 1 : présentation générale de l'étude, de la méthodologie - Analyse du territoire

Julien LECOLLINET insiste notamment sur la difficulté à dresser un inventaire fiable des prélèvements et invite les participants à lui signaler ou lui transmettre toute source d'information utile à ce recensement.

Réactions :

Olivier CROZE : Les données agence concernent-elles les volumes faisant l'objet de redevances effectives ou l'ensemble des volumes déclarés y compris ceux en deçà des seuils de redevance ?

Guénaëlle CORBIN : La CNR a utilisé ces données en 2019, il semblerait qu'elles ne concernent que les volumes assujettis à redevance.

Léa GRALL : Il faut confirmer l'étendue des données agence disponibles. Dans tous les cas elles ne sont que partielles et il est primordial de se procurer les données OUGC qui sont les plus exhaustives.

Bertrand SAUGUES confirme que les données OUGC sont depuis peu en possession des maîtres d'ouvrage et vont être transmises à la SCP

François DUBOCS rappelle qu'il y a lieu de faire une distinction entre volumes brut et net, s'agissant des canaux une partie du volume est restitué.

(ndlr : François DUBOCS a fourni des données complémentaires sur ces volumes Bruts/Nets par BV après la réunion).

François DUBOCS s'étonne que 45% des prélèvements superficiels aient lieu hors ZRE alors que la ZRE concerne tout le chevelu et la nappe d'accompagnement.

Julien LECOLLINET : indique qu'il s'agit d'une interpolation entre des couches de SIG prélèvements et ZRE.

Bertrand SAUGUES : il faut vérifier ce point

Stéphane ROURE : les arrêtés de classement ZRE sont publics et disponibles à la consultation

(ndlr : les arrêtés en question sont notamment disponibles à l'adresse suivante : <https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/les-arretes-departementaux-de-classement-en-zre>. L'ensemble des cours

d'eau Lez, Aygues, Ouvèze et leurs affluents sont en ZRE, lorsque l'étendue de la nappe d'accompagnement n'est pas précisée elle est réputée s'étendre sur 25m de part et d'autre du cours d'eau).

Julie CHAMBOST : pourquoi repartir du périmètre de 82 communes et non pas les communes desservies par les scénarios V1 ou V2 (33 communes) ?

Julien LECOLLINET : Les documents finaux de l'étude BRL ne sont pas très précis concernant les périmètres desservis, par ailleurs l'étude inclue aussi une prospection multi usages et la recherche d'un scénario alternatif.

Bertrand SAUGUES précise que le projet ne se résume pas aux deux adducteurs, il prend en compte également les projets locaux.

Julie CHAMBOST : la question se pose du territoire qui sera retenu pour mesurer les économies d'eau

Julien LECOLLINET : c'est précisément un point d'attention de l'étude, permettre d'objectiver clairement les bénéfices attendus en matière d'économie d'eau sur les ressources locales.

Julien LECOLLINET reprend la présentation

Partie 2 : analyse des besoins du territoire

Réactions :

François DUBOCS : La variation de la demande en eau sur la saison est-elle prise en compte, notamment pour la vigne AOC ou la réglementation limite le recours à l'irrigation ? Par ailleurs les débits de dimensionnement à l'hectare annoncés sont faibles ils ne permettront pas la reconversion de la vigne vers n'importe quelle production.

Julien LECOLLINET confirme que le projet est dimensionné pour de faibles débits et une utilisation économe de l'eau, c'est sa justification principale. La nature des cultures est prise en compte, y compris la différence entre Vignes AOC ou non, en revanche le détail n'a pas été poussé jusqu'à évaluer la part de rosés ou de blancs, plus consommateurs d'eau.

Manon DUBLET demande des explications sur la différence entre les diapos 20 et 22

Julien LECOLLINET indique que la première concerne la situation actuelle la seconde est une projection faisant intervenir le changement climatique, le taux d'équipement et le taux de recours

Stéphane ROURE compare le chiffre de 37Mm³ prélevés en 2021 et la projection de 54Mm³ annoncés en situation future.

Julien LECOLLINET précise que ce chiffre de 54Mm³ est calculé sur l'ensemble du territoire d'étude, indépendamment de la disponibilité en eau (présence d'ouvrage et/ou disponibilité de la ressource).

Julie CHAMBOST demande comment sont différenciées les surfaces actuellement équipées et celles qui le seront par HPR.

Julien LECOLLINET : les surfaces équipées sont estimées par la SCP à 40 000ha, la demande future porterait cette surface à 56 000ha. Il fait part de la difficulté de collecter des informations sur les surfaces réellement équipées/irriguées.

François DUBOCS indique que les enquêtes OUCG portent également sur les surfaces et que le RGA 2020 est une autre source d'information.

Jérôme HORS : le RGA est incomplet et ne constitue pas une source d'information assez précise. Il demande également comment a été évalué le recours futur à l'irrigation (enquête auprès des agriculteurs ?), selon comment c'est fait cela peut majorer la demande et aboutir à un dimensionnement et un coût des ouvrages qui décourage les agriculteurs d'y avoir recours.

Julien LECOLLINET indique avoir pris en compte les enquêtes faites antérieurement par la Chambre d'Agriculture les échanges menés avec la profession viticole et les travaux académiques. Il signale au passage que lors d'un récent colloque à Montpellier il a été affirmé que la viticulture ne serait plus possible sans eau dans la région au-delà de 2050. La SCP dispose aussi de sa propre expérience avec les viticulteurs en tant qu'opérateur de réseau d'irrigation même si le terroir et les vins ne sont pas tout à fait les mêmes.

Les hypothèses prises pour l'évolution du taux d'équipement doivent être discutées.

Julien LECOLLINET indique que le risque de surdimensionnement est réduit, même avec de faibles débits de dimensionnement le coût chiffré par BRL est très élevé, tout surdimensionnement rendrait le projet inacceptable financièrement. Ce projet devra être calibré au plus juste car les coûts de fonctionnement seront eux aussi élevés. Nécessairement il ne concernera que de l'irrigation de précision. Faudra-t-il cependant envisager une classe de diamètre en plus notamment pour les usages autres qu'agricoles qui peinent à s'exprimer ?

Bertrand SAUGUES précise à nouveau qu'il s'agit là d'un recensement des besoins sur l'ensemble du territoire des 82 communes, indépendamment des adducteurs et des projets locaux qui seront conduits et indépendamment de la disponibilité de la ressource

Julien LECOLLINET reprend la présentation

Partie 3 : projets locaux

Julien LECOLLINET insiste sur la nécessité de partager le maximum d'informations sur la nature et l'avancement des projets locaux de modernisation/extension. L'articulation est étroite entre ces projets et le projet d'adduction d'eau du Rhône, en termes de dimensionnement, de coût, de phasage, d'impact sur la ressource locale...

Réactions

Jérôme HORS demande si la fédération des ASA a été sollicitée et si oui si elle allait pouvoir apporter une aide pour collecter de l'information sur les projets

Julien LECOLLINET indique que des représentants étaient présents à la réunion des ASA

Silence embarrassé sur l'aide attendue...

Bertrand SAUGUES indique qu'il n'y a qu'une vingtaine d'ASA, au besoin nous retournerons les voir une à une pour collecter l'info à la source.

Julien LECOLLINET demande aux personnes présentes associées à certains projets d'ASA d'intercéder pour faciliter l'échange d'information.

Bertrand SAUGUES : on sort du cadre de l'étude de préfiguration mais il est important de signaler qu'on ressent une grande frilosité de certaines structures d'irrigation dont les études de modernisation sont pourtant bien avancées pour s'engager dans une réalisation des travaux en n'ayant aucune garantie sur la disponibilité future de leur ressource. Le projet d'adducteurs HPR est à très long terme mais une décision favorable de réaliser ces adducteurs pourrait convaincre certaines ASA d'engager leurs travaux de modernisation bien avant que l'eau du Rhône n'arrive chez eux s'ils ont ainsi l'assurance d'une ressource fiable à terme.

Francois DUBOCS confirme l'insécurité sur l'accès à la ressource locale en cas de crise sécheresse qui freine la prise de décision. S'y ajoutent aussi la hausse des taux d'intérêts, les difficultés économiques des exploitations...

Julien LECOLLINET reprend la présentation

Partie 4 : Multi-usage, concertation

Réactions

Bertrand SAUGUES apporte un complément sur les réunions de concertation avec les collectivités : elles se déroulent toutes de manière très différente mais dans tous les cas il leur est très difficile d'exprimer et de quantifier un besoin en eau brute. Il paraît évident, quoi qu'il en soit, que ces besoins resteront marginaux au regard des volumes agricoles. En revanche les gestionnaires de services d'eau potable manifestent davantage d'intérêt pour le projet, non pas pour une livraison d'eau brute en vue d'une potabilisation mais parce que ce projet peut détourner les agriculteurs de ressources intéressantes l'eau potable. La difficulté sera de trouver les moyens (financement, gouvernance ?) pour impliquer les gestionnaires de service d'eau potable.

Jérôme HORS : Il a été évoqué un accord dans la profession viticole pour appliquer uniformément sur le territoire la même participation à l'investissement. Qu'en est-il pour le fonctionnement, comment réagit la profession sur ces questions ?

Julien LECOLLINET : ces questions ont été abordées mais aucun engagement n'est pris sur le fonctionnement. La question de la tarification est complexe et on rencontre des difficultés de compréhension. Il faut poursuivre le dialogue avec des éléments plus concrets, c'est aussi l'objet des phases 3 et 4 de l'étude.

Olivier CROZE : à défaut de quantification, les collectivités expriment-elles néanmoins un intérêt pour satisfaire des besoins tels que l'arrosage, la DECI... ?

Julien LECOLLINET : Certaines collectivités passent complètement à côté, quelques-unes semblent commencer à prendre en considération ces problèmes. Concernant la DECI certains imaginent qu'HPR va permettre le déploiement d'un double réseau d'eau brute dans les zones résidentielles, ce ne sera évidemment pas le cas. Nous espérons que certaines collectivités en situation tendue pour l'eau potable cherchent à détourner du réseau AEP une partie des usages.

Bertrand SAUGUES confirme, très peu de collectivités se posent la question d'une transition et d'une adaptation du territoire au changement climatique. (*ndlr : les acteurs des SCOT font exception mais ils sont très loin de l'opérationnel, ils sont probablement un point d'appui important pour promouvoir cette question*)

Manon DUBLET revient sur les projets de modernisation les premières tranches ne prévoyaient pas de participation des agriculteurs. La hausse des taux conduit à leur demander aujourd'hui entre 400 et 600€/ha ce qui les fait bondir. S'ajoute à ça le fait que les banques aujourd'hui préfèrent financer seulement le promoteur du projet plutôt qu'une multitude d'exploitants agricoles. Il faut envisager de répercuter le coût d'investissement dans l'abonnement annuel plutôt que dans une participation initiale.

Jérôme HORS : n'y a-t-il pas là un point de blocage ?

Julien LECOLLINET : une participation initiale n'est pas apparue comme un blocage lors de la rencontre avec les représentants des filières viticole. Ce blocage est apparu ensuite lors de rencontre avec des agriculteurs. L'objet des phases 3 et 4 sera, en fonction des coûts et des financements attendus de proposer des montages financiers et des structures tarifaires adaptés.

Julien LECOLLINET reprend la présentation

Partie 5 : reprise des chiffrages BRLi

Julien LECOLLINET fait part de la difficulté à reconstituer le détail des calculs faits par BRLi avec notamment une incertitude sur le taux appliqué pour passer du coût travaux au coût opération.

Manon DUBLET se souvient que les 15% « aléas » incluaient Maîtrise d'œuvre et frais annexes

Julien LECOLLINET dit qu'en effet c'est écrit mais il n'est pas d'usage de passer la Maîtrise d'œuvre en aléas et par ailleurs apparaît un 10% pour imprévus. Ce n'est pas clair.

Manon DUBLET demande si la solution chiffrée est exactement celle de BRLi ou si les ouvrages sont revus (réservoirs...)

Julien LECOLLINET et Bertrand SAUGUES précisent qu'il s'agit d'un re-chiffrage de solutions strictement identiques à celles BRLi. Cette actualisation est un préalable indispensable pour évaluer comparativement une solution alternative à situation économique identique.

Julien LECOLLINET reprend la présentation

Partie 6 : Piste scenario alternatifs, hypothèses économiques / financement, calendrier étude

Julien LECOLLINET indique qu'une note de cadrage économique sera soumise au maître d'ouvrage pour validation les hypothèses.

Julien LECOLLINET : insiste sur les points importants :

- Recueil des données permettant de fiabiliser la quantification des prélèvements.
- Connaître précisément la nature et l'état d'avancement des projets locaux
- Validation de la note de cadrage à venir pour l'analyse économique
- Validation d'une note d'hypothèses à venir pour le dimensionnement
- Modalité de Validation des scénarios

David FERRY : Demande des précisions sur les cotes attendues au niveau des prises d'eau

Bertrand SAUGUES propose de transmettre un document indiquant la localisation des prises et les infos recherchées. *(ndlr : échange poursuivi par téléphone le lendemain)*

François DUBOCS : demande si l'étude prévoit une implantation précise d'éventuels bassins eu égard aux difficultés rencontrées que les projets locaux.

Julien LECOLLINET : oui une prospection sur site est prévue.

Julie CHAMBOST : qu'est ce qui sera attendu du COPIL le 30 juin, une validation ?

Bertrand SAUGUES : Le COPIL du 30 juin est organisé par les services de l'Etat, c'est un COPIL du projet HPR dans son ensemble et non pas seulement de l'étude de préfiguration. Une rencontre entre les Moa et les DDT est prévue le 21 pour établir l'ordre du jour, nous souhaitons notamment évoquer la notion de projet territorial.

Il n'y aura pas de validation demandée le 30 juin, c'est trop précoce par rapport à l'avancement de l'étude. Par ailleurs le format, très large, de ce COPIL n'est probablement pas le bon pour ça.

(ndlr : il y a manifestement une difficulté d'articulation entre les COTECH et COPIL « restreints » de l'étude de préfiguration pilotés par les Moa et le COPIL « élargi » du projet piloté jusqu'à présent par les services de l'Etat. Les Moa devraient reprendre l'organisation des COPIL « élargis » à suivre, il est nécessaire de clarifier leur composition et leur rôle)

Julien LECOLLINET remercie les participants pour leurs nombreuses réactions et sollicite leur appui sur l'état des prélèvements et les projets locaux

Julien LECOLLINET suggère d'évoquer au COPIL la possibilité ou non, pour les irrigants non raccordables au projet, de continuer à prélever sur les ressources locales.

Olivier CROZE confirme qu'il s'agira d'un COPIL d'information de l'ensemble des partenaires, il est important pour les deux préfètes de s'assurer que le travail avance et que l'information est partagée.

Olivier CROZE : il est difficile de répondre pour la poursuite des prélèvements, le principe est le respect des débits minimums à l'étiage, que seront-ils dans 20 ans ? il évoque les scénarios avancés dans les années 2000 dans le Sud-Ouest et le constat qu'aujourd'hui la réalité a dépassé la fiction. Aujourd'hui, le respect des débits minimum devrait conduire à l'arrêt de l'ensemble des prélèvements. C'est pourquoi les services de l'Etat ne sont pas favorables aux projets d'extension même dans le cas où la modernisation permet des économies considérables.

Manon DUBLET : le scénario alternatif va-t-il encore évoluer ? la prise de Piolenc Uchaux en fera t'elle partie

Julien LECOLLINET : il n'y a pas encore de scénario alternatif, juste des pistes.

François DUBOCS : les coûts de fonctionnement ne sont pas évoqués.

Julien LECOLLINET : Les coûts de fonctionnement seront évalués lorsque le projet alternatif sera plus avancé

Julie CHAMBOST : le coût avoisine les 20 000€/ha, avez-vous fixé une limite ?

Julien LECOLLINET : non il faut tout explorer.

Bertrand SAUGUES remercie les participants et donne rendez vous prochainement avec ceux d'entre eux qu'il n'a pas encore rencontré individuellement.

La séance est close